



Assistanat de réalisation

Accès master

Candidatures

La réception des candidatures se fait en trois étapes :

1. Réception et analyse du dossier de candidature
2. Entretien des candidats, dont le dossier a été validé, avec la commission
3. Exercice pratique : réalisation d'un document de réalisation

Dossiers de candidature

Pour accéder au master il vous faudra remettre par email un dossier comprenant les informations suivantes :

1. Une lettre de motivation
2. Un CV complet et à jour démontrant les compétences, les connaissances et l'expérience suffisantes suivantes :
 - a. Maîtrise de la langue française (orale & écrite)
 - b. Informatique : Bonne connaissance des programmes Excel et Word de la Suite Office
 - c. Participation active à des tournages amateurs ou professionnels (en assistantat, en régie, en réalisation ou dans un autre département technique ou artistique)
 - d. Connaissances : des différents départements et des rôles des membres d'une équipe de tournage, des documents de tournage (plan de travail, feuilles de service, dépouillement), intérêt pour la réalisation, aptitude à la communication.

Le dossier complet est à faire parvenir à l'adresse suivante:

admissions-masters@iad-arts.be

Entretiens

L'horaire et les dates de passage des entretiens d'admission seront transmis au candidat par mail lorsque son dossier est accepté. En général, la commission se réunit début juillet et fin août.

Exercice pratique

A la suite de votre entretien, il vous sera demandé de réaliser un document d'assistantat à la réalisation, à envoyer à par email aux membres de la commission.